WATTELOS

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni hier soir en session de mai.

La séance est ouverte à 6 heures 10.

Sont présents :

MM. Leuridan-Noclin, maire, Delmarre-Dupont et Henri Pollet, adjoints, J. B. Quennoy, Pierre Sente, Spriet-Dassonville, Carlos Lepers, J.-B. Flipot, Lefebvre Simon, Flipot-Doutreligne, Pierre Vanhoute, Emile Jubaru, Hien-Dubois, Abel Sézerbronck, Pierre Dhalluin, Leruste-Galois, Lefebvre-Delcroix, Drouiers Loridant, J.-B. Dubus, Louis Delcroix, Ferdinand Béghin, Adolphe Carsin, J. B. Debouvry, Edouard Delplanque, Louis Delneste, conseillers.

Absents : Dubrulle Dfilles, Jean Castel, conseillers.

M. Leuridan Noclin, maire, propose de laisser la séance publique, ce qui est adopté sans observation.

M. Dhalluin, secrétaire, donne lecture du procès verbal de la séance du 11 mai, qui est adopté sans observation.

M. *Flipo demande que les prestations soient contrôlées et qu'on veuille bien indiquer les chiffres de prestations faites en nature et de celles payées.*

Au sujet du budget de l'hospice M. Debouvry fait quelques observations très justes et dit que dans vingt ans la situation de l'hospice sera beaucoup améliorée et qu'on aura réalisé de grands bénéfices.

Le conseil vote une somme de 2900 fr. pour l'exercice 1889 et une pareille somme de 2900 fr. pour l'année 1890.

M. Debouvry dit que les droits des pauvres sur les bals, fêtes, concerts etc., sont trop négligés et demande d'y veiller un peu plus.

Parlant d'une autre question il dit : que l'on doit demander à la préfecture une part du crédit par la ville de Paris pour les nécessiteux.

M. Vanhoutte propose de visiter les pauvres à domicile.

M. le maire met aux voix le budget de l'hospice ayant un excédent de 187 francs 25 c.

Il est adopté après quelques observations.

Le budget du bureau de bienfaisance tourne bien à quelques contestations.

L'administration demande une augmentation de 4000 francs.

Cette proposition est repoussée par 14 voix contre neuf.

M. Béghin propose 2000 fr., ce qui est adopté.

M. Carnin, rapporteur de la commission des écoles demande l'annulation des cours d'adultes. — Adopté.

La même commission propose pour le chauffage des écoles 1600 kilos de charbons par feu. — Adopté.

On donne lecture d'une lettre de M. l'inspecteur des Ecoles primaires demandant la division des classes en deux parties.

Renvoyé à la commission des travaux.

Les Enfants de la lyre

La société des Enfants de la lyre demande une subvention de 300 francs pour l'entretien de son instrumentation.

MM. Quesnoy et Flipo proposent de donner 150 francs.

Adopté par 14 voix contre 11.

Un grand festival

M. Quernoy demande que les deux sociétés : Les Enfants de la lyre et la musique municipale s'entendent pour organiser un grand festival l'année prochaine.

La séance est levée à 8 h. 30.

TENTATIVE D'ASSASSINAT

Suivie d'une tentative de suicide

A WATTRELOS

Avant-hier, au quartier du Touquet aux Moutons, le nommé Léopold Kallebout, maçon, rencontra son ancienne maîtresse, Marie-Catherine Horex, qui l'avait quitté depuis quelques jours ; furieux, il se jeta sur elle et la frappa de huit coups de couteau à la tête.

Après avoir accompli son crime, Kallebout, pris de remords se rendit chez lui et se pendit.

M. J acquemont, qui venait d'apprendre le fait, enfonça la porte de la maison et arriva dans la chambre juste à temps pour couper la corde. Quelques secondes de plus et Kallebout allait rendre le dernier soupir.

Des soins lui furent prodigués immédiatement et Kallebout ne tarda pas à revenir à lui. Il fut ensuite remis à deux gendarmes qui le conduisirent à la gendarmerie de Wattrelos, où il a été interrogé.

La vie de la femme Horex ne paraît pas être en danger, elle a pu, malgré les nombreuses blessures qu'elle a reçues à l'oreille, à la lèvre et au cou, raconter la scène telle qu'elle s'était passée avant que Kallebout ne se jetât sur elle.

***

Kallebout a subi hier un nouvel interrogatoire. Le misérable nie les faits qui lui sont imputés, déclare qu'il n'a jamais eu de relations avec sa victime et qu'il ne l'a pas touchée.

Le meurtrier essaie de simuler la folie il a été transféré hier à six heures du soir à la prison de Roubaix.

Vol avec effraction. — Un vol audacieux a été commis dans la nuit de mercredi à jeudi chez M. Leclercq, tisserand à la Marlière.

Un sieur Nissen s'est introduit dans la maison en brisant la serrure, a volé un panier et une pièce de 2 francs se trouvant sur un meuble et s'est enfui par la fuite.

Le lendemain matin, il se présenta chez Leclercq armé d'un revolver et le menaça s'il le dénonçait, de le tuer.

Des voisins se saisirent de l'arme et voulurent l'arrêter, mais il réussit à s'échapper.

LE NORD

TENTATIVE D'ASSASSINAT

à Wambrechies

Ces jours derniers, un individu de nationalité belge, entra dans le cabaret du nommé Xavier Blondeau, vieillard presque octogénaire, demeurant au hameau de la Vigne, et lui demanda du pain ou de l'argent.

Blondeau voyant qu'il avait affaire à un rôdeur, lui refusa ; celui-ci se jeta sur le vieillard, lui attacha les mains et le frappa de plusieurs coups de couteau à la tête.

Heureusement pour Blondeau, car il eut été tué sans cela, qu'un passant qui allait s'interposer, mit en fuite le malfaiteur que l'on n'a pas revu depuis.

La gendarmerie de Tourcoing aussitôt avisée de cette tentative d'assassinat, s'est rendue sur les lieux pour ouvrir une enquête.

L'état de la victime, quoique très grave, n'inspire pas de vives inquiétudes.

Lambersart. — Ces jours derniers, un individu qui était monté sur un arbre pour dénicher des pies s'est laissé tomber d'une hauteur d'environ huit mètres.

Le blessé a été reconduit en voiture à Lille où il a été admis à l'hôpital de la Charité. Il paraît gravement atteint.

TERRIBLE ACCIDENT A AUBIGNY-AU-BAC.

Avant-hier, vers six heures du matin, le gendarme Vandenberghe, en nettoyant un revolver, dans la caserne de gendarmerie d'Aubigny au-Bac, bégliga d'enlever la sûreté avant de tirer.

Le coup partit et le blessa mortellement au bas ventre.

Le malheureux qui n'était âgé que de 25 ans, a succombé quelques heures après dans d'horribles souffrances.

L'Etablissement thermal des Eaux et Boues de Saint-Amand, est ouvert chaque année au public, du 15 Mai au 30 Septembre.

Le traitement de Saint-Amand est indispensable aux personnes atteintes de *Rhumatisme et Goutte chroniques, Paralysies, Coxalgies, Ataxie locomotrice*, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ad. Gagneur, directeur, à St-Amand.

4541

LA BELGIQUE

MOUSCRON

Nécrologie. — A l'heure où paraîtront ces lignes, la tombe se fermera sur l'un des plus dévoués, des plus honnêtes et des plus fermes soutiens du parti libéral.

Monsieur Léonard Bentein, médecin-vétérinaire du Gouvernement, ancien président de la société vétérinaire de la Flandre-Occidentale, conseiller municipal de Mouscron, est décédé en cette ville, à l'âge de soixante-sept ans.

Chacun aura longtemps présent à la mémoire le souvenir de cet homme de bien. Affable, bienveillant, doux aux humbles, aimant par-dessus tout la justice et la sincérité, Monsieur Bentein s'est créé de nombreux amis.

Pour le parti libéral, sa mort est une perte cruelle.

C'était un lutteur, un vrai, toujours sur la brèche quand il s'agissait du triomphe de notre cause, animant les jeunes, les guidant avec entrain à l'assaut de la réaction, raidissant les tièdes autour de son nom vénéré, et modérant les autres par la sagesse de ses conseils.

Les catholiques se sont aperçus de sa valeur aux élections de 1887 et de 1888. A quatre reprises différentes, Monsieur Bentein a triomphé de leurs candidats, malgré des tripotages et des injustices sans nombre. Et nous le disons hautement, ce sont les manœuvres honteuses et les injustices des clériaux qui ont empoisonné ses jours et amené sa fin prématurée. Si ces gens avaient de la conscience, quels remords !

Mais alors donc trouver des sentiments chez ces individus sans honte et sans vergogne qui non contents d'avoir vilipendé pendant sa vie un homme de bien, viennent encore insulter son cadavre ? Ce n'est pas le fait ; car la correspondant du *Journal de Roubaix* écrit par moquerie que M. Bentein était conseiller communal depuis vingt-sept ans. On aurait cru que la vengeance des cléricaux se serait arrêtée devant la mort ; mais non, elle pourvoit son objet au delà du tombeau. On ne peut, pourtant, plus loin le système, et de pareilles gens ne méritent que le mépris

Pour nous, nous saurons de toute notre sympathie, la famille Bentein. Nous lui enverrons l'expression de notre douleur et de nos regrets.

LES GRÈVES

Liège, 22 mai. — 200 mineurs sont en grève à Marihaye (Seraing).

La direction offre 5 0/0 d'augmentation. Les houilleurs refusent ces propositions. Le calme est complet.

Un scandale

On lit dans le *Gil-Blas* :

« Les commentaires les plus graves circulent relativement au départ mystérieux d'une haute personnalité du parti libéral, occupant à Bruxelles une situation considérable.

Si les bruits, dont nous ne nous faisons d'ailleurs l'écho qu'avec réserve, se vérifient, il faut s'attendre à un gros scandale.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 23 Mai

Escroqueries

Le tribunal correctionnel a condamné à 4 ans de prison et 50 fr. d'amende, le nommé Henri Bourry qui, de complicité avec Vallez, avait commis un grand nombre d'escroqueries, en prétendant, à personnes de Lille, Quesnoy-sur-Deûl et Fives.

Coups et blessures à Tourcoing

Le mars dernier, Léon Danhier, 24 ans, garde-barrière, s'en retournait chez lui, quand il fut insulté successivement par le sieur Pierre Demey, garde-barrière qui, sans aucune provocation, le frappa violemment avec un casse-tête.

Il paraît que Demey soupçonnait la femme Danhier de ses assiduités, et voyant l'inutilité de ses démarches, s'en serait pris à Danhier, en le traitant de jaloux.

Le tribunal condamne Demey à 8 jours de prison et 50 francs d'amende.

Abus de confiance

Dimanche dernier, le sieur Rousseau, marchand de pain d'épices à Roubaix avait confié une paire de balances au jeune Vandekerckove Henri âgé de 14 ans, afin de les remettre à sa femme. Mais, le jeune garnement vendit les balances, en route pour cinquante centimes et ne revenait plus.

Il est condamné à 8 jours de correction.

***

6 mois de prison et 500 francs d'amende à Florentin Rousseau, pour vol et infraction à un arrêté d'expulsion.

1 mois de prison, pour vol.

2 mois de prison et 50 fr. d'amende à Léon Annicotte, pour chasse avec engins prohibés ; Louis Ladaisie, Vienne Fleurin, Delannoy Cyprien, 1 mois et 21 francs d'amende, chacun pour coups et lvresse.

Me Coubaut.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 23 Mai

Présidence de M. le conseiller Mauffatrie ; ministère public, M. de Savignon, substitut du procureur général.

1re SUITE. — **Assaut de mœurs**

La Cour d'assises vient d'acquitter Léon Tenart, instituteur à Ste-Marie, accusé d'attentats à la pudeur, commis sur les enfants confiés à ses soins.

En présence des dépositions contradictoires et non concluantes des enfants, le ministère public a déclaré renoncer à l'accusation.

Me Hatte, résumera, dans une courte et éloquente plaidoirie, a tenu à prouver à MM. les jurés la parfaite innocence de l'accusé.

2e affaire. — **Vol à Hautlehin.**

L'accusé est le nommé François-Amédée Langlet, âgé de 44 ans, conducteur de bestiaux. L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Dans la nuit du 1er au 2 avril 1888, à Hautlehin Langlet s'est introduit dans une écurie dépendant de la maison habitée par le sieur Carémieux. La porte, formée de deux battants, était fermée au moyen d'une traverse en bois mobile, à l'une de ses extrémités, d'un crochet en fer, engagé dans le dormeur où il était maintenu par un cadenas. L'accusé a fracturé cette traverse avec son couteau. Une partie de la serrure qui s'est brisée pendant l'effraction, a été retrouvée enfoncée dans le bois.

Langlets a fait sortir de l'écurie deux chevaux appartenant au sieur Dupont, maître haleur, à Neuville-en-Ferrant. Il a conduit ces animaux en Belgique, à Quiévrain, où il les a vendus 300 fr

Ramené en France, à la suite d'une demande d'extradition, il a reconnu avoir effectué cette vente, mais il a prétendu avoir lui-même acheté les chevaux à un inconnu, dans un cabaret de la banlieue de Valenciennes. L'accusé persiste à soutenir cet cette allégation est mensongère.

Au moment de son arrestation, Langlet était porteur d'un couteau dont la lame, brisée à son extrémité, s'adapait exactement à un fragment retrouvé dans la traverse fracturée de l'écurie.

L'accusé aurait un audacieux malfaiteur. Il se serait fait une spécialité des vols de chevaux et de voitures. Il a déjà encouru un certain nombre de condamnations correctionnelles, notamment pour vols.

Défenseur : Me Riémain.

L'accusé, français, Langlet a été condamné à six ans de travaux forcés.

FAITS DIVERS

Triste fin d'un lutteur

On a inhumé hier, au cimetière de Père-Lachaise, un lutteur nommé Louis Léubay appartenant à la troupe Marémile qui, quelques jours auparavant, avait succombé à un mal terrible, la rage.

Le malheureux avait été mordu, ainsi que sa femme et son enfant, au mois de mars dernier, par un petit chien terrier auquel il apprenait à faire des tours.

Sur le conseil d'un vétérinaire, il avait abattu l'animal, qui était soupçonné d'avoir mordu sa femme à l'Institut Pasteur, pensant qu'étant donnée sa force musculaire il échapperait au mal.

Il n'en fut point cependant ainsi. Sa vigueur fit au contraire que la rage se développa plus rapidement chez lui.

Dimanche dernier se sentant pris d'une crise violente il fit sortir sa femme de chez lui. Lorsque celle-ci fut partie il se livra dans sa chambre à des bonds désordonnés essayant de se briser la tête contre les murs. Il finit par briser la pièce de son sang. Ce n'est qu'après une lente agonie qu'il rendit le dernier soupir.

L'ESPRIT DES AUTRES

Aux Montagnes russes, Mlles Anita et Georgette parlent de l'Exposition.

— Ma dône, nous devrions avec des séries pour l'Exposition, nous comme exposantes...

— Comment ça ?

— Eh bien, section de l'agriculture : *les lavages !*

***

Une petite dame demandait hier, à un collectionneur de ses amis, de lui donner un bibelot quelconque.

— Eh bien ! répondit l'amateur, je vous donnerai une Ariane, en terre cuite.

— Soit ; mais pas trop cuite, n'est-ce pas ?

— Soyez tranquille, elle sera saignante.

***

Examen de médecine.

Le professeur :

— Vous venez de nous indiquer la place du cœur chez l'homme... C'est bien, mais n'y a-t-il pas quelques exceptions à cette règle ?

— Si... Certaines gens l'ont sur la main !

Foire de Roubaix

THÉATRE DE LA FAMILLE DELHAYE.

MÉNAGERIE SALVA.

MONTAGNES RUSSES.

HIPPODROME DE ROUBAIX. — 30 chevaux. — Tous les jours, pour la première fois à Roubaix, le célèbre BUMANN, troupe équestre française, sous la direction de Mlle Fany Lehmann, lauréate des Cirques de Paris.

Tous les soirs 8 heures 1/2, Mlle Fanny Lehmann avec ses chevaux dressés en haute école et en liberté. — Wilton et Ours les champions des 3 barres-fixes, les plus forts du monde. — Mlle Juliette Lagoutte, travail en grande vitesse, saut du gant. — M. Ours, célèbre gymnasiarque, créateur de l'exercice l'homme-Obus. — Les Mauzy, célèbre troupe composée de 7 personnes surnommée à juste titre les Rois du Tapis. — Nombreux intermèdes comiques par 14 clowns. — Excellent orchestre sous la direction de M. Ravizza.

Prix des places : Fauteuils et loges, 3 fr. ; pourtour, 2 fr. ; premières galeries, 1 fr. 25 ; peuxièmes galerie, 60 c.

Pour la location au bureau du gérant, rue des Longues-Haies.

THEATRE DES NATIONS. — Direction : A Casti. — Immense Succès ! M. Brice Bolton, du Palais de Cristal de Londres, et de l'Odéon-Théâtre de Paris, le ventriloque le plus fort, le plus extraordinaire et le plus amusant du époque, accompagné de ses doubs sujets avec effets de lumière électrique, paraîtra tous les soirs à dix heures. — Les représentations seront terminées par les Fantoches lumineuses de l'Exposition de Paris et une splendide apothéose à l'instar du Chatelet, de Paris.

Grand succès. — Théâtre des perroquets et oiseaux savants, présentés par le professeur Gaston Bonnet, la plus grande attraction du jour. Rien de plus curieux et de plus amusant que de voir ces artistes ailés travailler et obéir au commandement.

MÉNAGERIE LORRAINE composée d'une jolie collection d'animaux venant des six parties du monde.

Serpents de toutes races, boa, python, cobra, anaconda, arlequin et grand serpent devin, 14 m. de longueur.

Animaux de diverses races, chat-tigre, ours-lion, lynx, civette de la Savane, ours noir de Russie.

Vautour, Vautour des Cordillères, duc du Mont-Blanc, kakatoès et aras de toute beauté.

Ailas, le Soudan et l'Inde les ont vus naître. Ils ont parcouru les déserts, les forêts vierges ; ils ont été les hôtes les plus redoutables des forêts.

Dompés de fer et griffes d'acier.

Miss Polly, la sympathique M. charmant dompteur, dans son travail en dompteur, accompagnée de l'intrépide dompteur Giacometti, des Folies-Bergères, de l'Eden-Théâtre du Cirque d'Etté et du Palais de Cristal, lequel présente lions et lionnes en haute école et travail en fraternité. Chaque représentation sera terminée par une grande chasse aux lions ; coups de feu, saut des barrières et passage des nerceaux enflammés et réunion de toute la meute féroce, lutte et combat du dompteur avec Porthos, Saïds, Sarths, Romulus, Petits et Clarde-Lutz.

Deux représentations, — La première à 3 h., la seconde à 8 h.

Prix des places : Premières 1 fr.; secondes, 50 c.; troisièmes, 30 c.

En face les Montagnes russes. — Grande attraction ! Les Actionnaires du MUSEUM du boulevard Haussmann, Paris, ayant agréé à la demande de nombreuses personnes appartenant au monde médical, l'honneur d'informer la Société et étrangers de cette ville, qu'ils exposeront, dans une loge confortablement installée, leurs 2,000 pièces d'étude qui ont fait l'admiration de la Capitale.

Au Museum on peut étudier l'anatomie.

Le Museum est visible tous les jours, de 10 heures du matin à 11 heures du soir.

Prix d'entrée : Une visite 50 centimes.

Pour la première fois en cette ville, GRAND-THEATRE D'ATTRACTIONS, direction : Henri Toch. — Athlétes, acrobates, gymnasiarques, équilibristes, trapézistes et disques. — Le célèbre Homme-Canon, qui a obtenu de grandes et légitimes succès dans toutes les principales villes de l'Europe. — Tous les soirs, changement de spectacle. — Prix des places : Stalles, 50 cent. ; 1re, 30 cent. ; 2nes, 20 cent. — Les enfants accompagnés de leurs parents ne paieront que demi place.

Boulevard Gambetta, à côté du Théâtre Casti — NAIADES, le plus grand succès de l'Aquarium de Londres, des Folies Bergères de Paris et du Cristal Palace d'Amsterdam. — Séance toutes les demi-heures. — Prix des places affiché au contrôle.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 21 mai

Marthe Thiberghient rue de la Lille. — Marthe Dujardin, rue Verte. — Clémence Hoez, bd Chemin. — Marie Delsporte, boulevard Gambetta.

Du 22

Gaston Catry, rue d'Alsace. — Henri Six, Croix-Rouge. — Eugénie Coquart, rue du Pluschâtelus. — Emile Vienne, rue des Quinze Boutelles — Marie Deuvre, rue du Capelle. — Céline Bogaert, ruelle Mouveaux

Mariages

Louis Duduve, 27 ans, employé, et Clémence Castelain, 38 ans, sans profession, rue de Lille. — Jean Dupaire, 22 ans, employé au Chemin de fer et Elisa Dumouy, 19 ans sans profession.

Décès du 21 mai

Jules Dugauquier, 7 mois, Croix-Rouge. — Jules Fourneau, 10 ans, rue d'Anvers.

Du 22

Silvie Demeulenaere, 16 ans, rue d'Alsace. — Cyrille Desplanque, 50 ans, rue des Catelans. — Emile Delecroix, 32 ans, Hôpital civil.

ETAT-CIVIL DE MOUSCRON

Naissances. — Charles Lombart, Haut-Judas. — Marie Cornille, id. — Richard Ledweere, rue Saint-Pierre. — Robert Ingels, rue de Menin. — Julie Vanthournout, Bas-Voisinage. — Hélène Vandenstein, Bas-Fachaux. — Henri Valle, Compas. — Polydore Vandewoghe, Petit Courtrai. — Louise Gueiton, Christ. — Laure Steiandre, Mont-à-Leux. — Aline Calleward, rue du Cimetière. — Gaston Montage, Haut-Judas. — Berthe Delespaux, Bas Voisinage.

Décès. — Aristide Bouvaet, Station. — Henri Tournemine, Christ. — Clémence Liénart, Roitelet. — Gérard Vanhoé, Petit Courtrai. — Arthur Vandeu Bulcke, Dragon. — Amélie Vermotte, Mont à Leux. — Florentine Leman, rue de Menin.

ASTHME

GUÉRISON CERTAINE par la

Poudre Escouflaire

Prix de la Boîte : 3 fr. (Envoi franco).

Des échantillons N°s 1 et 2 sont adressés *gratis et franco*, accompagnés d'un Prospectus contenant les Certificats Médicaux les plus élogieux.

DÉPOT général pour la FRANCE :

Pharmacie L. BRUNEAU,

LILLE, 71, rue Nationale, LILLE

Se trouve dans les bonnes Pharmacies.

LA VIE A OUTRANCE

« Par ce mot de vie à outrance, nous entendons, nous organisme, plus que tout autre. Aussi peut-on dire avec raison que la grande maladie du siècle, c'est l'homme comme de raison, c'est l'épuisement des forces, c'est la

A la place de ces fils robustes et vigoureux qui assuraient de leur présence la prospérité de ces jeunes filles au teint coloré, pleines de forces et de santé qui produisaient des générations aux épreuves de la maladie, il n'y a rien que des jeunes gens mous et impuissants, sans force, sans énergie, et, ce qui est plus grave, sans aptitude, ou du moins, peu aptes à lutter contre les maladies nerveuses.

Le triomphe de cet état maladif, il est un produit spécial, c'est de Rob Leclerc, pharmacien à Meaux (Seine-et-Marne), qui, sous le nom de Sabatée Catherine, 164, à Paris, rue Vaugirard, gracieusement, et l'on comprendre que le Rob Leclerc est à la fois le dépuratif incomparable, le fortifiant par excellence.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Quinquaud, Grande-Place, 50 ; Pasteur, Place du Concert ; Pharmacie Centrale Gobert et Cie, 1, Boulevard de la Liberté. — A Roubaix : MM. Bergeron, Vannoutville. — A Tourcoing : M. Bonnet, Boulet. — A Fresnes : M. Berrier, pharmacien. — A Maubeuge : M. Hiquet, pharmacien. — A Bouchaine-sur-Mer : Dutertre, pharmacien. — A Hondschoote : Du Bil, 197, place de la Cour. — A La Bassée : M. Cailler, pharmacien. Tous les pharmaciens.

BOURSE DE LILLE

Du 23 Mai 1889

Les derniers cours de toutes les valeurs cotées à la Bourse de Lille sont publiés tous les jeudis

EMPRUNTS | Valeur et Dépense | Hausse ou Baisse

Département du Nord, 4 0/0 fr. 75. — 75.00 (67 fr. 492 50.

OBLIGATIONS

Mines de Marles (1886) obl. nom. de 500 fr. 7 au pair, émis, 485, 380 p. mem., 515.

Bruay (P de-C.) 1er c. n° 65, p. (3600 act.) 2250. — Bully-Grenay (de Sallaz), (8000 p.) 5400. — Carvin 1er c. n° 6 p. (6000 act.) 4000. — Douchy, n (3744 act.), 3100.

COUPONS DÉTACHÉS

1er Mai. — Act. Aniche, le dividende 70 fr. — Douvres, 200 (comm. 494 t port.). 198,60 p. — 12 fr. 50.

15 mai. — Act. Bully, 25 fr. dividende 24 fr. 75. — Douvrin, 22 fr. 50. — Vieux et Bruay, 12 fr. 50.

20 mai. — Anzin, 60 fr.

BOURSE DE BRUXELLES

du 23 mai

Emp. 3 1/2 s.l.	101 90	A. Brizel. lb.	1198	24	[illegible]
— nér. H.	102 65	A. Nord-Belge	145	[illegible]	[illegible]
— nér. III.	101 [illegible]	Obligations	[illegible]	16	75 s
— — IV.	102 [illegible]	—	1417	2	50 p
— — 4 1/2	99 50	—	1095	5	—
Annuités 4 1/2	445 75	A. Tournai	4[illegible]	[illegible]	[illegible]
— 4	425 [illegible]	A. Louvain	1[illegible]	[illegible]	[illegible]
— 3	98 —	A. Gand	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cr. Comm. 4 1/2	111 [illegible]	—	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— 4	104 25	—	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— 3	69 50	Lilles	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— 1861	111 [illegible]	—	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— 3 p 1892	100 75	a	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Anvers 1887 lb	91 87	a	1878	92	00 a
Mons 1886	[illegible]	—	1[illegible]	[illegible]	[illegible]

Bulletin Financier

Paris, 23 mai

Le début de la bourse a été assez bon. Les cours publiés hier en clôture se sont maintenus, mais les cotes de Berlin sont venues en forte réaction et cela a déterminé un recul qui s'est limité à une perte de 1 0/0 au plus.

Le 3 0/0 qui était en hausse gagne encore 10 c. à 85 fr. 10 c.

La rente 4 0/0 est en hausse de 1 fr. 50 c. à 87,65.

La 4 0/0 Hongrie clôture à 1328. 75.

Très bonne tenue des obligations Foncières et Communales.

La Banque de Paris à 763,75.

Le Crédit Lyonnais à 666,25.

La Société Générale à 493.

La Banque d'Escompte 540.

Le crédit Mobilier, 417,50.

L'Italien reprend le cours de 98 francs, à 97,97 pas d'affaire et pas de changement sur les autres fonds étrangers.

Le Suez cote 2565,25.

Le Panama 56.25.

Au compartiment des obligations des Chemins de fer économiques on a bien pouvoir de Andalous à 380 francs.

Les obligations des Immeubles de France sont remarquées à 373 fr. ex-coupon.

Parmi les obligations des valeurs du transport celles 5 0/0 de la compagnie des voitures Urbaines sont demandées à 412 fr.

Les obligations du Crédit Foncier de Sibérie se traitent à 484.

Les obligations des chemins de fer de Porto-Rico s'échangent à 296, les libérées et à 232 les mobilisées.

Celles 5 0/0 des Chemins Argentins sont à 457 francs.

Les actions des mines d'Etain de Galice sont en nouveau progrès à 33,75.

On nait que c'est aujourd'hui le dernier de l'emprunt russe, dont nous avons à maintes reprises entretenu nos lecteurs.

mp du Journal *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le Gérant, E. DUGARDIN.

FEUILLETON DE *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 46

La Nuit Maudite

TROISIÈME PARTIE

DEUX RIVALES

— Et pourquoi est-elle partie de Recey ?

— Ah ! nous n'en savons rien. Elle était heureuse ; ici, elle gagnait bien sa vie.... Elle trouvait de l'ouvrage chez le père Billoret, à la ferme, autant et plus qu'elle n'en pouvait faire... et comme elle était farande et la plus jolie fille du pays, ça n'était pas le mariage qui devait la gêner !

— Elle était mariée ?

— Non, elle était fille. Mais on l'a demandé plusieurs fois, à ma connaissance. Et pour ce qui est de moi, j'aurais bien bien voulu qu'elle me prît pour son homme... Le père Billoret aurait peut-être fait grimace à cause qu'elle n'avait point d'argent, mais on aurait passé par-dessus la grimace... Enfin, elle a refusé, et voilà.

— N'a-t-elle pas eu une aventure et n'est ce pas cela qui l'a fait partir ?

— Quelle aventure ? dit le paysan très étonné.

— Un amant... Et n'était-elle pas mère ?

— Elle ? Albine Mirande ! Jamais de la vie ! Celui qui vous a dit cela s'est trompé Elle, la Mirande, un amant ! Ah ! bien, oui, elle était bien trop fière pour cela. Elle ne regardait personne... Et elle les recevait joliment, allez ! ceux qui voulaient lui parler de trop près.

Ce dernier détail intriguait la marquise. Il s'agissait bien d'Albine Mirande. Il s'agissait pas d'une autre. Albine Mirande était la nourrice de Paul, et ce qui ne faisait plus doute pour elle, sa mère. Albine Mirande, dans un accès de somnambulisme, s'était trahie... C'était elle qui avait tué Lesguilly. Comment ce paysan ignorait-il qu'elle eût un enfant ?

Mathilde ne comprenait pas cela, mais elle ne s'arrêta pas longtemps à cette objection.

Elle réfléchit bien vite qu'Albine avait pu faire ses couches dans un autre village, après avoir dissimulé sa grossesse — ou bien même avait accouché à Paris...

— Merci mon brave, c'est tout ce que je voulais savoir, dit elle à Billoret...

— Il n'y a pas de quoi. A votre service !

Et le fermier reprit sa brouette, et s'en alla, sur la route blanche, de son pas lourd et fortement appuyé, pendant que la brouette se remettait à crier.

Mathilde et Révéron reprirent le chemin des forges de Chalambot.

Mathilde marchait la première.

Son père la suivait, allant comme accablé de fatigue, s'arrêtant à chaque pas.

Avant d'entrer aux forges, Révéron rejoignit sa fille ; il n'y eut rien de plus entre eux, mais ils s'étaient compris à demi-mot :

— Que vas tu faire, maintenant que tu es en possession de ce secret et que tu es libre d'agir ?

— Le sais je ? Je réfléchirai.

— Puis je te donner un conseil ?

— Vous le pouvez, car je ne prends pas l'engagement de le suivre.

— Epargne le fils puisque tu es prête à accabler la mère. Si tu sacrifies Albine, ne mets pas le désespoir dans le cœur de ce jeune homme.

— Je plains Paul comme je plains Adrienne, qui souffrira certainement ; mais je ne peux rien moi-même pour lui ou contre lui. C'est la justice qui sera saisie de cette affaire et c'est à la justice que je remettrai le soin de me venger.

— Songe à la tristesse d'Adrienne.

— Elle se consolera en voyant qu'elle a été sur le point d'épouser le fils d'une femme coupable d'un pareil crime.

— Hélas ! murmura Révéron, je crois bien que le malheur qui atteindra Paul ne la frappe cruellement, par contre coup.

Mais la marquise, tout à sa haine, ne réfléchissait pas et n'entendit même point les paroles de son père.

Ils arrivaient aux forges.

Elle remonta chez elle, n'y resta que quelques minutes et en ressortit presque aussitôt, en prenant des précautions pour ne pas être aperçue par le maître de forges.

Mais celui ci ne songeait guère à l'épier. Il était très perplexe et ne savait plus quel parti prendre pour éloigner de la pauvre Albine Mirande la catastrophe imminente qui la menaçait...

Mathilde refit le trajet de Chalambot au château de Lesguilly, ce chemin qu'elle avait parcouru tant de fois, jadis, avec une joie profonde, au temps de Gaspard — lorsqu'elle allait à quelque rendez-vous, le cœur tremblant, l'âme tout ensoleillée d'amour... ayant foi en Gaspard.... ayant foi en l'avenir... ayant foi en son bonheur... fière de sa beauté... de sa jeunesse exubérante et forte — de sa fortune !!!

Où étaient-ils, ces jours-là ?...

Elle était souveraine alors, et tout le monde était à ses pieds...

On guettait ses sourires... on applaudissait à ses moindres paroles...

Et tout cela en une nuit — nuit d'atroce cauchemar, nuit maudite — s'était effondré brusquement... alors que son honneur s'en allait, se délabrant morceau par morceau, à mesure que s'en allait goutte à goutte le sang de Lesguilly !...

Où, tout cela, triomphes de coquetterie, orgueils, vanités, espoirs d'avenir... et projets de félicité... tout s'était crevé sous le couteau d'Albine Mirande, ainsi que crève un léger ballon, sous la pointe d'épingle d'un enfant.

Que de projets de vengeance et que de pensées de haine elle avait roulés, en son cœur, depuis vingt-cinq ans !...

Elle seule aurait pu le dire... car personne n'avait été la confidente de ses sombres réflexions...

Dès lors, comprendra-t-on maintenant quelle était la joie mauvaise de cette femme, en courant — car elle courait plutôt qu'elle ne marchait — vers le château où elle comptait trouver Albine ?...

Toutes ses imaginations les plus folles, depuis sa jeunesse, venaient de prendre corps... au moment où l'espérance l'a bandonnait !...

IV

Paul n'était pas encore revenu de son voyage aux alentours d'Avallon et Albine Mirande continuait de l'attendre dans une anxiété mortelle. Elle ne vivait plus depuis ce départ. Une fièvre intense lui brûlait le sang.

Un domestique, celui qui était plus particulièrement au service de son fils, entra chez elle.

— Il y a en bas une dame qui insiste pour vous parler, à l'instant même, dit-il.

— Une dame ? fit Albine, frappée d'un coup au cœur, en pensant tout de suite à Mathilde ; vous a t-elle dit son nom ?

— Elle ne me l'a pas dit, mais il paraît qu'elle est connue, car, au moment où elle montait la grande allée du jardin, le jardinier avec lequel je causais et qui est du pays, a dit comme ça : « Tiens, voilà la marquise de Terracini, la fille à M. Révéron, le maître des forges ! » Il est donc inutile de lui demander son nom, puisque je venais de l'apprendre.

— Introduisez la auprès de moi, dit Albine défaillante.

Le valet de chambre ressortit.

— Que me veut-elle ? murmura la pauvre femme, le cœur serré par un pressentiment funeste.

Quand elle entendit Mathilde dans la chambre qui précédait celle qu'elle occupait, elle se leva et fit deux pas vers la porte.

Celle ci s'ouvrit, Mathilde entra, et ces deux femmes, les deux rivales, les deux anciennes maîtresses de Gaspard de Lesguilly, se trouvèrent en présence pour la seconde fois.

Elles se considérèrent silencieusement, on eût dit qu'elles voulaient mesurer leurs forces, avant d'en venir aux mains.

Mathilde semblait essayer de deviner quelle résistance elle rencontrerait chez Albine.

— C'est vous qui êtes Albine Mirande ?

— C'est moi, madame, me reconnaissez vous pas ? Ce n'est pas la première fois que nous nous voyons. A Paris, je vous ai rendu visite, un jour, et je suis allée vous demander, pour Paul, la main de votre fille.

— Je me souviens, oui.... comme je n'avais pas prêté grande attention à cette démarche, je vous avais à peine regardée et il m'est été difficile, je l'avoue, de vous reconnaître, il y a seulement deux jours, tandis qu'à présent...

— A présent ?... interrogea Albine.

— Oh ! c'est fini, je n'oublierai jamais plus votre visage. Dussions-nous vivre mille ans, et vivre mille ans séparées.

Mathilde la dévorait des yeux.

Et Albine, tremblante, murmurait :

— Mon Dieu ! mon Dieu ! c'est maintenant qu'il faut que vous ayez pitié de moi !

Elle ajouta, essayant de paraître calme :

— Que désirez vous de moi, madame ?

— Je voulais vous voir, causer un instant avec vous, — et elle ajouta d'un ton singulier qui fit passer y frisson dans le corps de la paysanne, — il y a longtemps, ah ! plus longtemps que vous ne le pensez, que je souhaitais d'avoir avec vous cette conversation.

— Ah ! si sans doute, c'est de Paul qu'il s'agit et d'Adrienne, votre fille, qu'il aime ? et de leur mariage, auquel vous vous êtes refusée ? sans doute il s'agit de tout cela ?

— Non.... Il ne s'agit de rien de ce que vous dites.

— De quoi donc alors ?

(*A suivre.*) JULES MARY.